

D'Alexandre Roupas, ancien sous-secrétaire
 de la République.
 On l. p. 1845. —

Nauplie le 31 Août 1831.

Monsieur le Major.

J'ai reçu à Son Excellence le Président vos rapports, et j'ai d'abord apprécié les sentiments, qui les dictaient. J'ai ensuite demandé des instructions pour vous, et voilà celles, que le Gouvernement me charge de vous transmettre. Je vous exhorte cependant, à ne pas vous en affliger trop, car je sais apprécier vos intentions.

Je vous prie, Monsieur le Major, l'assurance de ma considération distinguée, et de mon attachement.

Le Directeur Général des Troupes Rég.
Signé, G. Al Gerard

Monsieur le Major Sillani Commandant de Coron.

Nauplie le 20 7bre 1831.

copie
Direction Générale
du Corps Régulier
Etat Major des Places.

Coron Monsieur le Major.

N. 2560. D'après les ordres de S. E. le Président de la Grèce, en date du 19 7bre 1831, et sous le N. 50. Monsieur le Colonel Paraskwa, Commandant l'Agora-Forinthe vous remplacera dans votre commandement de la Place de Coron.

Je vous prie bien lui remettre le commandement de cette Place, et vous rendre immédiatement à Nauplie.

Je vous prie, Monsieur le Major, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Général du Corps Rég.
Signé, G. Al Gerard

Je vous prie Monsieur le Major de bien mettre au courant des objets de votre commandement M. le Colonel Paraskwa avant de vous rendre à Nauplie, où S. E. vous appelle.

Gerard.
Monsieur le Major Sillani Commandant de Coron.

Per copia conforme agli Originali che da me si conservano

ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΑΝ